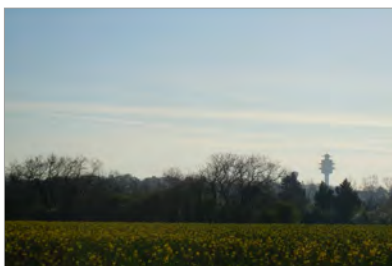


RÉVISION N°2
Approbation - 2019

CHASSIEU

RÈGLEMENT

C.3.3 Éléments Bâtis Patrimoniaux



Propos introductifs

Patrimoines, identités et valeurs :

Au-delà d'un patrimoine remarquable, reconnu et préservé par différents outils relevant de l'Etat ou des collectivités (Sites Patrimoniaux Remarquables ou Monuments Historiques) se développe un patrimoine plus discret, dit ordinaire. Il est souvent présent dans notre environnement mais est peu remarqué et s'incarne en des formes matérielles et immatérielles diverses. Il s'agit d'un patrimoine pluriel, contrasté et vivant. Souvent méconnu, sa disparition laisse pourtant des séquelles et de son absence naît un manque.

Là où le patrimoine exceptionnel est unique, remarquable et assimilable à un chef d'œuvre, le patrimoine ordinaire est pluriel. Ce dernier existe dans sa relation au local et non pas dans une représentativité, une exemplarité, un prestige architectural. Patrimoine plus commun, attaché au quotidien, il est le témoignage de l'histoire d'un territoire, de son développement et de ses transformations.

L'enjeu de sa révélation est donc primordial, d'autant qu'il souffre d'une grande fragilité, due à son caractère ordinaire mais également à la pression de contextes urbains en forte mutation. A ce titre, le PLU-H joue un rôle de transmission d'un héritage à intégrer dans la construction de la ville de demain.

Identification et reconnaissance, révéler le patrimoine ordinaire :

La méthode d'identification des éléments patrimoniaux a été uniformisée sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. Toutefois, ce recensement ne prétend pas à l'exhaustivité et traduit plutôt une représentativité, au regard de la diversité et de la richesse des territoires.

Il importe d'élargir le regard sur le patrimoine et sa place dans la ville. Il est également nécessaire d'avancer avec discernement en étant vigilant aux excès ; tout ne peut être patrimoine, puisque tout ne fait pas sens et ne se distingue pas du point de vue de l'intérêt collectif.

La diversité des paysages induit des formes urbaines nombreuses et variées. En conséquence, les typologies sont multiples. L'architecture résidentielle, qu'elle soit sous forme individuelle ou collective, est très présente et constitue l'une des principales catégories de patrimoine ordinaire qui se démarque par sa forte présence, son échelle « du quotidien », sa valeur sociale et mémorielle... Fortement mutables au regard de leur modestie, ces typologies n'en restent pas moins des marqueurs du paysage urbain et peuvent aussi constituer des inspirations pour les nouvelles constructions. Constitutifs du bien commun, ces ensembles servent l'intérêt collectif et sont porteurs de valeurs mémorielles, identitaires voire exemplaires. Certains d'entre eux correspondent à un milieu urbain, d'autres appartiennent à un patrimoine vernaculaire plutôt de type rural qui rappelle le quotidien d'un temps passé.

Les travaux de la Conservation du patrimoine du Département du Rhône (anciennement préinventaire des monuments et richesses artistiques) et du Service Régional de l'Inventaire ont largement alimenté les descriptifs des éléments identifiés ; tout comme certains ouvrages réalisés par les communes, associations communales, ou encore le syndicat mixte des Monts d'Or par exemple, qui ont servi de sources d'information.

Une démarche non exhaustive et un parti-pris :

Le parti-pris a été d'identifier des ensembles en privilégiant la traduction en périmètre d'intérêt patrimonial de ceux potentiellement plus menacés par l'évolution urbaine ou plus représentatifs du territoire, de la diversité des formes urbaines dans les secteurs où celle-ci est porteuse de valeurs d'identité. Ainsi, tous les secteurs patrimoniaux n'ont pas été systématiquement identifiés en PIP mais peuvent parfois faire l'objet d'une attention particulière en termes d'outils réglementaires, de type zonage, outils graphiques...

Ils délimitent des ensembles urbains, bâtis et paysagers constitués et cohérents.

Guide de lecture et mode d'emploi :

Dans ces périmètres, la collectivité souhaite sensibiliser toute intervention au respect de l'identité des quartiers, pour promouvoir une stratification du paysage urbain tout en conciliant innovation, créativité et respect de la ville existante. Les périmètres d'intérêt patrimonial sont à la fois une règle et des outils d'information et de dialogue entre la collectivité et les porteurs de projet, fondé, non seulement sur la règle, mais aussi une recherche qualitative à partir d'une connaissance partagée.

Chacun de ces PIP fait l'objet d'une fiche d'identification. Celle-ci précise les caractéristiques essentielles qui fondent l'intérêt patrimonial de ces ensembles. Elle comporte également des prescriptions qui visent à guider tout projet pour ces ensembles, pour concourir à mettre en valeur et révéler les caractéristiques patrimoniales de l'ensemble identifié.

Pour aller plus loin

- Le rapport de présentation, tome 1-partie 3, *les formes et qualités urbaines, le patrimoine bâti : un socle pour un développement urbain respectueux des « identités » locales* ;
- Le rapport de présentation, tome 3-partie 4, *le défi environnemental : aménager un cadre de vie de qualité en alliant valeur patrimoniale, nouvelles formes urbaines et offre de service et d'équipement* ;
- Le règlement, chapitre 4, *qualité urbaine et architecturale, définitions et règles*.

Localisation des éléments bâtis patrimoniaux (EBP)



LEGENDE

VOCATION



Centralité

Economique

Equipement



Agricole

Naturelle



Élément Bâti Patrimonial

ELEMENTS REPERES



Lieu culturel



Mairie



Fort et site militaire



Hopitaux



Université



Lycée/Collège



Equipement



Gare

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : La Bartavelle

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise de facture modeste, implantée en front de rue, perpendiculairement à la voie ;
- Corps d'origine rectangulaire (R+1), prolongée par une extension ;
- Ressaut de toiture faisant pignon au droit d'une fenêtre en façade principale ; présence d'un oculus en pignon sur rue et d'oculi en façade arrière ;
- Présence d'un arbre aux dimensions remarquables ;
- Propriété close par un mur d'enceinte.

Prescriptions

Elément à préserver : maison



Références

Typologie : Maison des champs

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

- Maison des champs, implantée en peigne et en front de rue;
- Maison de grandes dimensions (4 larges travées), dont la façade principale est largement ouverte vers le jardin et les trois autres sont aveugles ;
- Propriété close par un mur d'enceinte ;
- Présence d'une dépendance et d'une annexe le long de la rue du Chardonnet ;
- Parcelle très boisée (arbres de hautes tiges) visible depuis le carrefour.

Prescriptions

Elément à préserver : maison

Références

Typologie : Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale

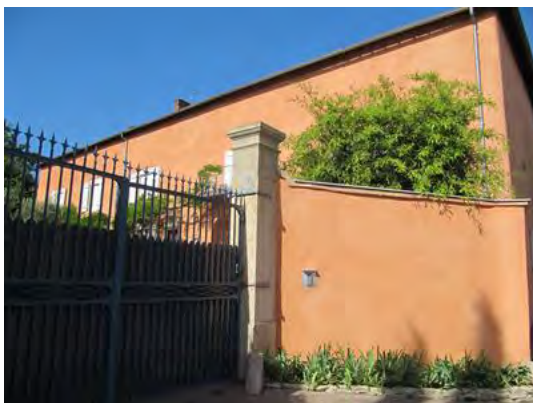


Caractéristiques à retenir

- Corps de ferme, implanté à l'alignement et perpendiculairement à la voie, appartenant à un front bâti continu composé de murs pignons et de murs d'enceinte ;
- Volume bâti de grandes dimensions ayant une architecture de facture modeste ;
- Présence d'un porche en arc et d'une annexe à l'intérieur de la propriété (peu visibles depuis l'espace public) ;
- Propriété circonscrite dans une enceinte murée (mur d'enceinte couronné d'une tablette de pierre), structurant l'espace public ; percée d'un portail aux piles de pierre de taille ainsi que d'une porte à linteau de pierre ;
- Présence de boisements remarquables, visibles depuis l'espace public.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, mur d'enceinte, porte et portail



Elément Bâti Patrimonial

1, place de la République

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise à l'architecture soignée, implantée en recul de la voie et donnant sur une place ;
- Modénature traitée en bichromie, bandeau filant, corniche périphérique, décor en surépaisseur, chaînage d'angle à joints creux, fenêtres et oculi de toitures en lucarnes et aux encadrements moulurés, toiture d'ardoises à quatre pans, crête de faîtage et épis de toiture, balcon central en encorbellement ;
- Extension en rez-de-chaussée, à l'est, ayant une composition symétrique, une lucarne de toiture coiffée d'une toiture à la structure apparente ;
- Propriété close par un mur d'enceinte, en majorité formé d'un mur bahut maçonné bas, surmonté d'une clôture en fer forgé, portail à piles de pierre de taille moulurée.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, dépendances, mur d'enceinte et portail



Elément Bâti Patrimonial

28, rue Oreste Zenezini

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison à l'architecture atypique, de facture modeste, dont le corps principal est implanté en recul perpendiculairement à la voirie ;
- De base rectangulaire, flanquée de deux avant corps étroits, lesquels sont liés par une coursive extérieure, en encorbellement, située au premier niveau du corps central de la maison ;
- Présence d'une toiture d'ardoises à quatre pans, d'épis de faîtage et d'encadrements de baies en pierre ;
- Présence de deux extensions, l'une en front de rue, ancienne et importante, l'autre sur le jardin, plus récente et de type véranda. Une annexe est également implantée en fond de parcelle.
- Maison sise sur une petite parcelle, close par un mur d'enceinte périphérique et une porte à l'encadrement de pierre de taille moulurée.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, mur d'enceinte et porte



Références

Typologie : Maison des champs

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison des champs, de grandes dimensions en R+2, très présente sur l'espace public, installée au sein d'une grande parcelle boisée perceptible depuis la rue ; présence d'un alignement de platanes ;
- Le bâtiment possède une architecture soignée : composition symétrique, façade principale ordonnancée corniche périphérique, encadrements de baies de pierre moulurée, bandeau filant soulignant l'étagement, balcon en encorbellement marquant l'entrée ;
- Présence d'une dépendance : ressauts de toiture formant pignon, implantée parallèlement à la maison principale ;
- Présence d'une gloriette, à l'angle sud-ouest de la propriété ;
- Propriété close par un haut mur d'enceinte, ponctuellement bahut et surmonté d'une cloture en fer forgé doublée d'une haie végétale aux abords de la maison, portail et piles de pierre de taille moulurée sur la route de Genas.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, dépendances, mur et portail



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise en L, de deux niveaux + un sous comble, implantée en recul de voirie ;
- Présence d'une tour carrée engagée en façade arrière ;
- Détails architecturaux : chaînage d'angle, moulurations qui marquent la superposition des baies, bandeau filant qui souligne l'étagement, émaux en décor sur linteau de baies ;
- Propriété close par un mur bahut surmonté d'une cloture en fer forgé, laissant la vue sur la maison ; présence d'une porte et d'un portail aux jambages de pierre de taille moulurée. L'entrée est marquée et mise en scène par deux arbres placés de part et d'autre du portail.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison, mur d'enceinte et portail



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise cossue, implantée dans une grande parcelle aux boisements très denses, rendant la construction peu visible depuis l'espace public ;
- De base rectangulaire développée sur trois niveaux, la maison est flanquée de deux tourelles hexagonales et rondes, à toiture d'ardoises aux angles nord-est et sud-est ;
- Toiture à quatre pans, modénature, lucarnes de toitures, corniches périphériques moulurées sur les tours, présence de baies en arc brisé ;
- Présence d'une dépendance, placée à l'est de la propriété, toiture à croupe, décor peint, avancée de toiture posée sur éléments de charpentes apparents ;
- Propriété close par un mur d'enceinte, présence d'un haut portail de fer forgé placé dans une partie curviligne, basse et clôturée.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, dépendances, mur d'enceinte et portail



Références

Typologie : Corps de ferme

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Corps de ferme implanté perpendiculairement à la rue et à l'alignement ;
- Développé dans la profondeur de parcelle et sur un étage ;
- Architecture rurale avec simplicité de volume ; encadrement en pierre et toiture à deux pans couverte de tuiles ;
- Présence d'une grange prolongeant à l'est le corps de logis ;
- Portail avec mur composé d'un appareillage de galets, pierres et briques ;
- Parcelle végétalisée avec des boisements marquant l'angle avec la rue du Châtenay.

Prescriptions

Element à préserver : maison et mur.